

Jeudi 8 janvier 2015, après une minute de silence en hommage aux victimes de l'odieux attentat qui a décimé l'équipe de «Charlie Hebdo», le maire a fait la déclaration suivante :

CRIMES CONTRE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Nul être humain digne de ce nom ne peut accepter ou rester indifférent devant l'assassinat de ses semblables. La tuerie perpétrée par des terroristes contre les journalistes de Charlie Hebdo appelle la révolte, le rejet, le dégoût de chacun de nous. Ce ne sont pas seulement des personnes qui ont été assassinées, c'est notre liberté, notre droit à exprimer et à penser librement qui est mis en cause par l'obscurantisme, le totalitarisme des idées. Nous ne l'acceptons pas.

La France, notre pays, a bâti son histoire sur des conquêtes sociales et idéologiques qui ont pour nom : Liberté, Egalité, Fraternité et Laïcité. C'est notre République et nous ne voulons d'aucun autre système, d'aucune soumission, d'aucune servilité.

Chacun ici est libre de ses choix, libre de croire, libre de ne pas croire. C'est dans le respect, le partage, l'enrichissement de nos différences que se construit une société faite d'amour et de bonheur.

Au-delà du recueillement et de la douleur citoyenne qui nous réunit à cet instant, je vous invite à éviter tout amalgame, toute dérive raciste ou anti religieuse comme celles qui ont endeuillé l'Europe au siècle dernier.

Que nos pensées les plus amicales se tournent vers les familles et les amis des victimes de cette odieuse tuerie, journalistes, policiers et otages.

Soyons humains, républicains pour défendre notre pays, la France.

Guy Malandain
Maire de Trappes-en-Yvelines





p4



p8



p12



p16

À travers la ville..... 4

La fête de la petite enfance
Ouverture prochaine d'un Coccinelle Express

Vie sociale & Solidarité..... 6

Deux « gazelles » dans le désert du Maroc

La ville change..... 7

Trappes-en-Yvelines retenue dans le nouveau plan de rénovation urbaine

Enfance & Jeunesse 8

Des activités périscolaires de qualités
Sensibilisation autour des discriminations

À travers la ville..... 10

Le budget 2015 est adopté

Retour en images sur 2014 12

Enfance & Jeunesse 14

Point de vue 15

Jeanine Mary, Conseillère Générale des Yvelines, Ire adjointe au Maire, déléguée à l'Éducation, à l'Enfance et à la Politique Familiale

Culture..... 16

Charlier / Sourisse en concert
La Maîtrise de Trappes-en-Yvelines à la Semaine du Son

Au fil du temps 18

Infos pratiques 20

Tribune libre 22

Conseil municipal..... 23

Agenda..... 24

Magazine municipal n°128 - Janv./Fév. 2015 - 1, place de la République 78190 Trappes.
Tél : 01 30 69 17 00 - Fax : 01 30 69 02 33 - www.trappes-en-yvelines.fr - Directeur de la publication : Guy Malandain. Directeur de la communication : Damien Pfister. Rédaction et photos : Maeva Deloge, Daniel Davoust - Conception : agence Proxité - Mise en page : Agnès Prével - Imprimerie : Le Réveil de la Marne - Tirage : 14 500 exemplaires - Dépôt légal à parution - Distribution : Odessa pub.



Mesdames, Messieurs,

Le temps suit son chemin ponctué de dates et d'évènements, indifférent à nos souhaits et nos attentes. C'est l'histoire de la France, notre histoire qui s'écrit ainsi, année après année. Cette histoire est faite de victoires et de défaites, de traditions, de culture, de croyances parfois et de réalités scientifiques.

En tout cas, elle vaut notre fierté et notre engagement tant sont nobles les valeurs qui la fondent, faites de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité. **Chacun y a sa place dès lors qu'il respecte les lois et principes de notre République.**

C'est à cette France là, celle pour laquelle je milite depuis si longtemps que je souhaite une bonne et grande année 2015.

Puis, c'est à vous toutes et vous tous, mes chers concitoyens, que je pense fraternellement en ce début d'année. Nous avons

entrepris depuis 2001 un travail collectif pour que notre Ville progresse dans tous les domaines. Ce n'est pas pour la gloriole ou l'apparence mais pour que la dignité de citoyenne et de citoyen vous soit rendue comme cela vous est dû et nous permette de traiter de menteurs ceux qui n'ont à votre égard que mépris en clamant dans leur cécité habituelle « Trappes, ville qui ne change pas ». C'est faux, Trappes-en-Yvelines est désormais, même si rien n'est jamais terminé, une ville chargée d'avenir marchant à vive allure vers le progrès pour tous.

Et c'est à vous, à toutes celles et tous ceux qui sont ici présents, vivant du partage quotidien de nos parcours divers, que je souhaite une année 2015 faite de bonheur, de solidarité, de réussite et de participation citoyenne. **Notre ville, c'est chaque habitant qui la fait chaque jour qui passe.**

L'équipe municipale a terminé l'année 2014 par le vote du budget pour l'année 2015, pour votre service. Quelques éléments ont guidé les choix budgétaires :

- Ne pas augmenter les taux des impôts locaux ;
- Autofinancer au maximum du possible nos investissements ;
- Et surtout, surtout, conserver la priorité de nos dépenses vers les enfants et les jeunes construisant ainsi le futur.

Deux dossiers importants, très importants, seront à régler en 2015.

D'abord notre nouveau Contrat de Ville avec l'Etat et différents partenaires. Il nous permettra, non seulement de poursuivre les travaux de rénovation urbaine (square Camus, square Védrines, Cité Nouvelle, etc.), mais également d'amplifier l'action sociale, éducative, culturelle et sportive, ainsi que l'ambition qui est nôtre pour un développement économique diversifié et lié à une efficace et effective formation professionnelle.

Puis la construction d'une nouvelle intercommunalité. Cela peut paraître éloigné de nos préoccupations mais l'avenir de Trappes-en-Yvelines et de ses habitants en dépend pour un grand nombre de compétences telles le logement, la santé, les transports collectifs, l'évolution économique et universitaire, etc. C'est pourquoi nous y sommes si attentifs, même si la décision finale du nombre de communes intégrées dans cette nouvelle communauté d'agglomération ne dépend pas de nous seuls.

Enfin, terminons par une bonne nouvelle. Notre Député, Benoît HAMON, vient de nous transmettre une lettre de Monsieur Alain VIDALIES, Ministre des Transports, de la Mer et de la Pêche, confirmant à nouveau l'engagement financier de l'Etat pour les travaux d'enfouissement de la RN10 et de construction du plateau urbain, lesquels devraient débiter fin 2016.

Notre Ville en sera considérablement changée...!

Encore une fois, heureuse année 2015 et merci pour votre confiance.

bien cordialement

Guy Malandain
Maire de Trappes-en-Yvelines



PLAINE DE NEAUPHLE OUVERTURE PROCHAINE D'UN COCCINELLE EXPRESS

Un magasin de proximité ouvrira ses portes à la fin du 1^{er} semestre à la Closerie du Parc, quartier de la Plaine de Neauphle. Sur une surface de près de 300 m², l enseigne Coccinelle Express s'installera face aux « Terrasses du Golf ». Après la signature du bail en décembre 2014, des travaux d'aménagement sont à effectuer.

Coccinelle Express fait partie de Codifrance, une entreprise spécialisée dans la distribution alimentaire. Le magasin proposera plus de 3 000 références de produits, essentiellement alimentaires avec une forte présence de produits frais.



Emploi

Des emplois, des métiers et des entreprises

Le Forum du recrutement se tiendra **mardi 10 février de 9h à 13h au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines**. Une opportunité d'aller à la rencontre d'entreprises pour rechercher un emploi, découvrir un métier et le fonctionnement des entreprises. Les secteurs d'activités présents sont les suivants : transport/logistique et commerce/distribution/restauration. D'autres rendez-vous sont fixés durant la **Semaine de l'emploi, du 6 au 14 février**, organisée par la Communauté d'agglomération : forums à destination des collégiens, ateliers pour les demandeurs d'emploi, journées de l'aéronautique...

PLUS D'INFOS
www.sqy.fr/semaine-emploi

NEIGE ET VERGLAS

PRÉCAUTIONS ET PLANS HIVERNAUX

Début décembre, l'équipe municipale d'astreinte était fin prête pour faire face aux éventuels épisodes neigeux et verglaçant durant la nuit. Une équipe relayée à partir de 9h par l'équipe habituelle qui est renforcée en cas de nécessité. Ce dispositif complète ceux de l'agglomération et du département qui interviennent sur les grands axes de circulation et les lignes de bus. Ces différentes collectivités ont à charge de maintenir des conditions de circulation optimales. Le déneigement et le salage des voies privées sont de la responsabilité des propriétaires. Nous rappelons qu'il appartient à chaque riverain, si besoin, de déblayer la neige et de traiter au sel le trottoir face à son domicile ou commerce.



Petite enfance

Une grande fête pour les tout-petits

SAMEDI 7 FÉVRIER,
EN L'HÔTEL DEVILLE

- > de 10h à 12h, conférence-débat :
« Promouvoir le respect des rythmes du jeune enfant (sommeil, repas, jeu...) par une éducation parentale positive ».
- > de 14 h à 18h : après-midi festif et informatif.

Samedi 7 février de 14h à 18h, l'hôtel de ville accueillera les enfants de 0 à 6 ans, les parents et les futurs parents pour un après-midi festif et informatif. Expositions, documents et présence de professionnels de la petite enfance permettront de tout connaître sur les services proposés par la Ville, notamment les aides et les dispositifs d'accueil et de modes de garde. Plusieurs ateliers seront organisés pour divertir les tout-petits. C'est ainsi qu'ils pourront découvrir un parcours de motricité, s'exercer à la pâte à sel, se faire maquiller ou bien s'initier à la « tablette ». À moins qu'ils préfèrent s'émerveiller devant un magicien ou un musicien, voire déguster une crêpe. L'après-midi festif sera précédé par une conférence-débat. Plusieurs partenaires ont annoncé leur participation à la 3^e édition de la fête de la petite enfance : PMI, Caf, médiathèque, cyberbase, centres socioculturels, maison des parents, école de musique et de danse...



NOUVELLES TECHNOLOGIES LES CONFÉRENCES DE LA CYBER-BASE

La Cyber-base poursuit son cycle de conférences sur les nouvelles technologies avec :

- la « cybercriminalité » ou comment se protéger des actes malveillants sur Internet (samedi 31 janvier de 10h à 12h) ;
- les logiciels libres, performants et gratuits (samedi 7 février de 10h à 12h) ;
- les produits culturels en ligne (samedi 7 mars de 10h à 12h).

Rens. : 01 30 16 24 90.

PÉTALES ET TROPHÉE

DES JARDINIERS TALENTUEUX

Décidemment, nos jardiniers ont du talent ! Au Concours des villes et villages fleuris du département, deux distinctions viennent à nouveau couronner leur travail mené avec passion : le Trophée du thème 2014 « Entrées de ville » et un 3^e pétale. Ces récompenses sont un encouragement dans l'effort consacré par notre Ville pour le fleurissement et l'embellissement du cadre de vie. La remise des récompenses a eu lieu le 17 décembre dernier.





Rallye au Maroc

Deux « gazelles » au cœur du désert

L'équipage portera le numéro 198. Laurence Batalha et Séverine Soula, deux mamans volontaires, dynamiques et enthousiastes, ont décidé de se lancer dans l'aventure, il y a tout juste deux ans. En mars 2015, elles participeront au 25^e rallye des Gazelles dans le désert du Maroc. « C'est un rallye 100 % féminin et différent. Il n'y a ni vitesse, ni GPS mais seulement l'aide d'une boussole et de cartes pour se guider. »

À chaque étape, durant les huit jours de compétition, le parcours doit être réalisé en un minimum de kilomètres, en hors-piste pour respecter les populations locales et l'environnement. Organisé par l'association Cœur de Gazelles, le rallye, pour Laurence et Séverine, se résume en trois mots : courage, partage et solidarité. Une solidarité qui se manifestera par la distribution de vêtements et de jouets¹ que nos deux gazelles auront récolté avant leur départ pour le désert marocain.

I : vous pouvez participer à la collecte en donnant des vêtements et des chaussures en bon état, des peluches, des jeux et des jouets (ne nécessitant pas de piles) à l'association Rallyez-nous. Contact : 06 81 57 06 78 ou 06 63 20 93 76.

Premier stage de conduite d'un 4x4 sur terrain, le 22 juin dernier.



RENCONTRE SANTÉ

« ÂGE ET MÉMOIRE »

Qu'est-ce que la mémoire ? Quels sont les oublis « normaux » et ceux qui indiquent une maladie ? Au cours de la prochaine rencontre santé, le docteur Jacques Segal, du Secours Populaire, abordera les questions liées à l'âge et à la mémoire. Venez poser vos questions ! **Mardi 27 janvier de 13h30 à 15h30**, au centre socioculturel Les Merisiers, 6 rue Eugène Pottier. Infos : 01 30 16 48 80.

Séverine et Laurence lors de la présentation du Rallye des Gazelles, fin novembre 2014.



30^e CAMPAGNE DES RESTOS DU CŒUR

Les Restos du cœur maintiennent leur engagement rue Paul Langevin et y aident près de 900 personnes, en majorité trappistes. Cette année, presque la moitié des 428 foyers inscrits correspondent à des personnes seules, particulièrement touchées, tout comme les retraités dont le nombre a augmenté ces dernières années. En cette 30^e année de campagne, les besoins sont toujours là. Envie d'aider ? Vous pouvez y devenir bénévole. Infos : 01 30 62 01 13.



Rénovation urbaine

Nouveaux projets pour les quartiers et les habitants

Engagée en 2002, la première étape de rénovation urbaine est en cours d'achèvement. Une seconde étape s'ouvrira avec la signature d'un nouveau contrat de ville.

Mardi 16 décembre, coup d'envoi de la deuxième vague du programme de rénovation urbaine, un chantier doté de 5 milliards d'euros sur dix ans (2014-2024), et une très bonne nouvelle pour notre ville : Trappes-en-Yvelines fait partie des 200 projets d'intérêt national de ce nouveau plan national de renouvellement urbain (PNRU). La nouvelle subvention qui en résultera va permettre d'assurer la maintenance de ce qui a été réalisé depuis une dizaine d'années et la poursuite du programme de renouvellement urbain. C'est ainsi que la réhabilitation du square Camus, du square Védrines et la restructuration de la Cité Nouvelle et Barbusse devraient y être inscrites.

La sélection de notre ville dans ce nouveau programme est une reconnaissance du travail accompli par la Ville et ses partenaires, notamment les bailleurs, du rythme soutenu des réalisations et de l'efficacité



Un habitat de qualité.

d'un dispositif, le guichet unique de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), qui a fait ses preuves. « Nous avons été gâtés, 3 12 millions d'euros ont été investis pour les quartiers et les habitants en dix ans », rappelle le maire Guy Malandain.

Cette première grande étape, en phase d'achèvement, a fait l'objet d'un nouvel et dernier avenant approuvé par le conseil municipal (séance du 16 décembre 2014). Il permet, en particulier, d'engager la réhabilitation de la résidence Renoir et le projet de plateau urbain sur la RN 10, d'améliorer la qualité de service pour les résidences Thorez et Camus. Prochaine grande étape, la signature du contrat de ville en juin 2015 qui intègre l'emploi, le cadre de vie et la cohésion sociale : l'humain et l'urbain.



3 12 millions d'euros ont été investis.

Les 20 critères de discrimination définis par la loi :

Âge Apparence physique
 Appartenance ou non à une ethnie Appartenance ou non à une nation
 Appartenance ou non à une race Appartenance ou non à une religion déterminée
 État de santé
 Identité sexuelle
 Orientation sexuelle
 Grossesse Handicap
 Situation de famille
 Patronyme Sexe
 Activités syndicales
 Caractéristiques génétiques
 Mœurs Opinions politiques
 Origine Lieu de résidence



De l'école primaire au lycée

Une croisière contre les discriminations

C'est à un drôle de voyage en mer qu'ont été conviés près de 400 élèves, du CM2 au lycée, tous embarqués contre les discriminations.

À la Maison de la Justice et du Droit, le Défenseur des droits est chargé de lutter contre les discriminations dans le domaine de l'emploi, du logement, de l'éducation et de l'accès aux biens et services, sur la base des 20 critères prohibés par la loi.

Contact : 01 30 16 03 20.

« **B**ienvenue à bord du paquebot *Conformia* ! » Les élèves sont accueillis par le capitaine et ses hôtes pour une croisière au cours de laquelle sera évoquée la question de la discrimination et de l'égalité, avec un humour parfois mordant. Tout y passe au cours d'un spectacle créé en 2011 au lycée Matisse : la couleur de peau, la taille, le poids, les lunettes, l'âge, le handicap, le sexe, l'accent, la religion, le genre... Autant de thèmes qui sont l'objet de ségrégation, de stigmatisation et d'exclusion. C'est pour faire la chasse aux idées toutes faites, aux apriorismes, aux clichés, aux stéréotypes ou aux préjugés que la Maison de Justice et du Droit a demandé à la compagnie Déclik Théâtre d'imaginer un spectacle sur la problématique de la discrimination et de l'égalité. « *Comment vivre ensemble avec nos différences qui sont source d'enrichissements mutuels ? À cette interrogation, nous essayons d'apporter une réponse lors du débat qui suit le spectacle* », explique Julien Carage, juriste et responsable du site local de la Maison de Justice et du Droit. Ainsi, lorsqu'on demande au jeune public les valeurs qui doivent animer le vivre ensemble, les mots qui reviennent le plus souvent sont : respect, amour, amitié, tolérance, altérité et fraternité.



On a dansé jusqu'à tard dans la nuit au Bal des collégiens, vendredi 19 décembre, salle Jean-Baptiste Clément. Cette chaleureuse et amicale soirée a été organisée par le Conseil des Jeunes.



Activités périscolaires

Ouverture, découverte et enrichissement

Après l'école, les élèves de maternelle et d'élémentaire se voient proposer des activités périscolaires variées. Un nouveau cycle a commencé en janvier, il est encore temps d'inscrire vos enfants !

Temps d'activités périscolaires
Maternelle : de 15h30 à 16h30
Élémentaire : de 17h à 18h30

« **O**n construit une voiture télécommandée ! », s'écrit avec enthousiasme Andréa, 9 ans, en exhibant fièrement un petit moteur jaune et noir duquel sortent quelques fils. À l'école élémentaire Aragon, l'une des activités périscolaires proposées est la robotique, avec Planète Sciences, résumée en quelques mots par Kathy, 9 ans : « Il faut faire marcher le moteur avec les fils et les piles ! » Pour Thibault, l'animateur, c'est l'occasion de revenir sur des notions d'électricité vues en CE2 et de les mettre en pratique. Car c'est bien l'objectif du Temps d'activités périscolaires (Tap) : proposer des ateliers qui accompagnent le programme scolaire.



Dès la maternelle, les élèves peuvent suivre des activités sportives, artistiques, scientifiques et culturelles encadrées par des professionnels et des associations. À l'École maternelle Jean Jaurès, les enfants explorent l'univers de la forêt avec Johan, un intervenant de l'Île des Loisirs qui vient parfois avec de vrais animaux ; insecte, lapin ou même une chèvre... Ces activités sont l'occasion pour les élèves de faire des découvertes : atelier de récupération, de réalisation d'un patchwork, de découverte du monde aquatique, escalade, pâtisserie, hip hop... Pour inscrire votre enfant, rendez-vous sur le Portail Familles !



SÉJOURS DE PRINTEMPS

PENSEZ À VOUS PRÉINSCRIRE !

C'est déjà le moment de penser à vos prochaines vacances ! Pour bénéficier des séjours familles proposés par la Ville, il faut se préinscrire en mairie (documents téléchargeables sur le site de la ville, rubrique mes activités/mes loisirs)



Préinscription du 5 au 20 février (désignation des participants aux séjours par tirage au sort).

> **Pour les collégiens en 3^e**

Du 20 au 25 avril, révisions du Brevet au Château d'Alleret, en Auvergne. Tarifs : 50 €.

> **Pour les familles, parents, enfants et ados**

Du 27 avril au 2 mai, Centre Lafayette à La Rochelle. Tarif : 90 €.

Les bons vacances pour les enfants sont acceptés. Priorité aux adultes n'étant pas partis en séjours familiaux en 2014.

À NOTER

Pour les séjours d'été, les préinscriptions auront lieu du 30 mars au 8 avril 2015.

Budget 2015

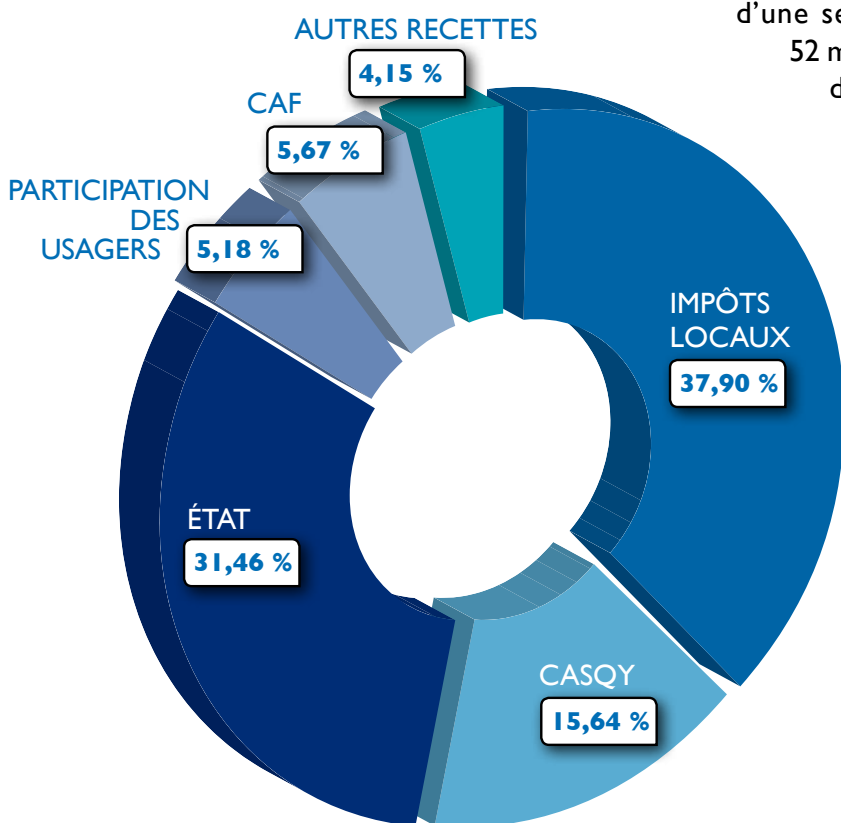
Les orientations prioritaires maintenues

Lors de la séance du 16 décembre, le conseil municipal a adopté le budget 2015. Un budget qui maintient la priorité des dépenses vers les enfants et les jeunes.

Avec une évolution des recettes tendancielle moins importante que celle des dépenses, le maire Guy Malandain indiquait lors du vote du budget 2015 que « *la recherche d'équilibre budgétaire devient maintenant difficile.* » Aussi, de nouvelles économies ont dû être dégagées. Le budget maintient cependant les orientations prioritaires et confirme la politique fiscale mise en œuvre depuis de nombreuses années : **pas d'augmentation de la taxe d'habitation et des taux du foncier non bâti, baisse de 0,5 % sur le foncier bâti.** Les prévisions des dépenses et recettes pour la section fonctionnement (services rendus à la population, charges de gestion courante, frais financiers...) permettent de dégager **un solde positif de 2,8 millions d'euros**, une somme qui complète la section investissement.

En investissement, plus de 2 millions d'euros sont destinés à des travaux dans les équipements scolaires et périscolaires, une somme - plus de 50 % de celle consacrée aux travaux dans les bâtiments - confirmant la priorité donnée à l'enfance et la jeunesse. Les autres travaux importants concernent le stade Youri Gagarine (piste en synthétique), la crèche Gavroche, l'aménagement de locaux de l'ancienne gendarmerie pour des associations, la création d'un city stade (La Boissière), le parking Picasso, la réalisation d'un jardin à proximité de l'hôtel de ville et divers travaux de voiries.

Le budget adopté par le conseil municipal est composé d'une section de fonctionnement d'un montant de 52 millions d'euros et d'une section d'investissement d'un montant de 14,8 millions d'euros, leurs dépenses et leurs recettes étant équilibrées.



< Les recettes de fonctionnement

Elles permettent à la collectivité de faire fonctionner les services publics : impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières), l'État (différentes dotations), la Communauté d'agglomération de Saint Quentin-en-Yvelines, la Caisse d'allocation familiale, la participation des usagers (produit des services municipaux payants) et d'autres recettes comme les participations du Conseil général des Yvelines, de la Région Île-de-France, les remboursements...

* FCTVA : Le fonds de compensation pour la TVA est une dotation versée aux collectivités territoriales destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire, de la charge de TVA qu'ils supportent sur leurs dépenses réelles d'investissement et qu'ils ne peuvent pas récupérer par la voie fiscale puisqu'ils ne sont pas considérés comme des assujettis pour les activités ou opérations qu'ils accomplissent en tant qu'autorités publiques.

Les dépenses de fonctionnement

Solidarité

Aider et accompagner tous les Trappistes à faire face à leurs difficultés avec par exemple le service logement, les centres socioculturels, la "réussite éducative", la maison des parents, le centre de santé municipal, l'emploi ...

11,75 %

Culture et sports

Investir dans la culture avec des animations ou encore l'éducation culturelle. Promouvoir et diversifier les activités sportives.

10,40 %

Equilibres financiers et autofinancement

Maîtriser la fiscalité locale, poursuivre le désendettement, assurer l'avenir.

5,56 %

Services généraux et dépenses courants

Faire fonctionner la collectivité (factures d'électricité ou de chauffage, maintenance, l'informatique, communication ...).

10,15 %

Education

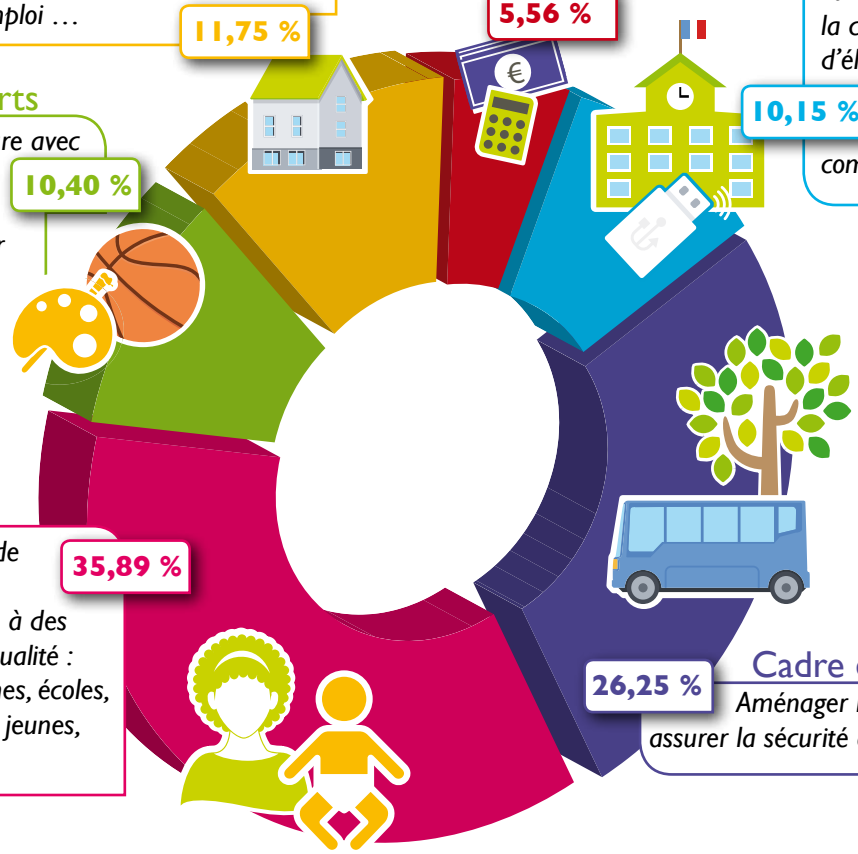
Donner les moyens de réussir aux jeunes de 0 à 25 ans grâce à des services publics de qualité : petite enfance, crèches, écoles, périscolaire, espaces jeunes, séjours...

35,89 %

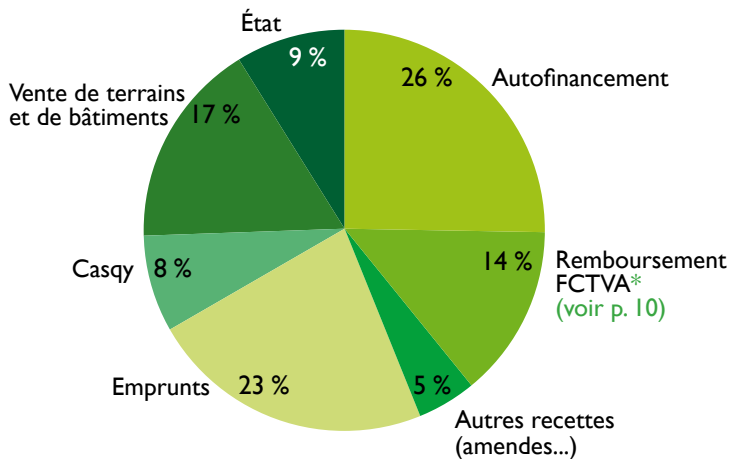
Cadre de vie

Aménager les espaces publics, assurer la sécurité avec la police municipale...

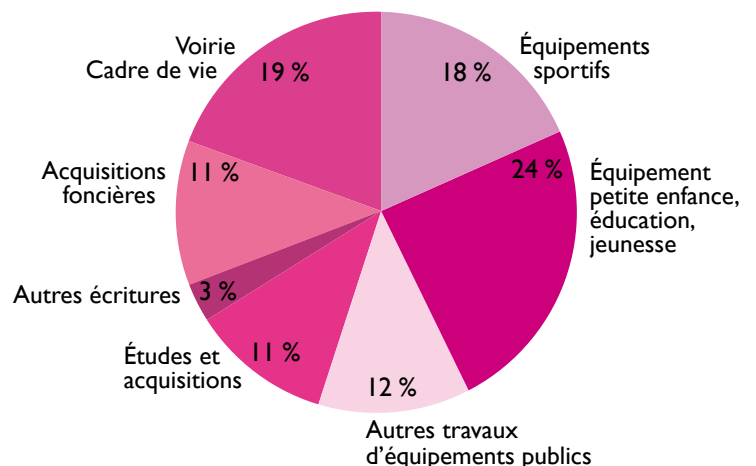
26,25 %



Les recettes d'investissement proviennent essentiellement d'emprunts, de l'autofinancement (épargne), de subventions (État et autres collectivités locales) ou encore de ventes immobilières ou de terrains.



Les dépenses d'investissement correspondent à l'ensemble des opérations ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la ville et d'améliorer la qualité des équipements municipaux existants, voire d'en créer de nouveaux.





Retour en images sur 2014



Vendredi 4 avril, le nouveau conseil municipal reconduisait Guy Malandain dans ses fonctions de maire pour un nouveau mandat de six ans.



La patinoire était de retour avec les Féeries, dernière grande manifestation après un « Trappes en Fête » à travers la galaxie, la Plage durant l'été et le traditionnel Forum de rentrée.



Les enfants ont été au cœur de plusieurs projets musicaux : près de 1 200 élèves ont participé aux concerts pédagogiques ; 300 enfants étaient sur scène pour interpréter l'opéra « Par ici les enfants » avec la Maîtrise de Trappes-en-Yvelines, un chœur d'enfants désormais de référence.



Inauguration de la statue et de la place Jean Jaurès, mardi 11 novembre, jour de la commémoration de l'armistice de 1918.



La crèche Fanny Dewerpe a rouvert ses portes en février après une rénovation complète. L'ancienne crèche collective est devenue un multi-accueil.



De nouveaux habitants ont été accueillis dans de nouveaux logements sociaux locatifs ou en accession à la propriété : rue Louise Michel, Le Clos des Tulipes et Le Boléro.



Le lycée de la Plaine de Neauphle est arrivé 1^{er} au palmarès des lycées avec un taux de réussite au bac supérieur à la moyenne nationale et un accompagnement des lycéens très performant.



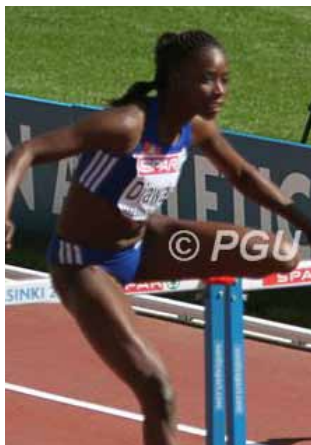
L'Hôpital privé de l'ouest parisien a inauguré son extension et la rénovation de ses locaux en juin.



Grand succès pour le 22^e tournoi international de judo, les 15 et 16 novembre, qui a rassemblé 8 nations et 170 clubs, à l'invitation du Bushido Club de Trappes.



Trappes-en-Yvelines dans le top 10 des villes du département qui ont le plus changé depuis 2008, selon Les Nouvelles de Versailles. Avec une transformation qui s'est poursuivie : lancement de plusieurs gros chantiers (nouveau centre de santé municipal, extension et réhabilitation du gymnase Guimier...) et d'importants travaux, dans les écoles, les structures périscolaires, les équipements sportifs et la voirie.



Deux championnes ont confirmé leur place parmi l'élite : Jérphine Mpah Njanga (médaillée de bronze avec l'équipe de France d'escrime junior) et Aïsseta Diawara (double médaillée d'argent au championnat de France, 60 m haies en salle et 100 m haies).



Du Noël des crèches au banquet de l'amitié pour les seniors, en passant par la « Soirée pour tous » des centres socioculturels et le gala du Conseil des Jeunes, chacun a trouvé une occasion de célébrer les fêtes de fin d'année.



Coup de Pouce Clé

À LA CONQUÊTE DES MÉTIERS DES MÉTIERS PRÉSENTÉ PAR DES PROS

Les 14-20 ans ont découvert plusieurs métiers en allant à la rencontre de nombreux professionnels, vendredi 28 novembre à l'Espace Jeunes Paul Langevin. Au programme : les métiers artistiques, du commerce, des finances, de la petite enfance, de bouche, de la prévention et de la sécurité. Nouveauté pour cette édition de « À la conquête des métiers » : un atelier pour élaborer sa carte de visite et un autre pour apprendre à chercher un stage et à se présenter. Des rencontres ont aussi été organisées avec des jeunes en activité ou en formation post bac.



Mardi 9 décembre, l'École de la 2^e chance (E2C) a remis les Attestations de compétences acquises (Aca). Quarante-quatre élèves étaient concernés par cette manifestation qui s'est déroulée en l'hôtel de ville.

Lors de la cérémonie, l'E2C a signé un partenariat avec une nouvelle entreprise, la Sevesc, qui s'engage à proposer des stages et à faire découvrir les métiers liés à l'eau.

Le pouvoir magique de la lecture

Le Coup de Pouce Clé (Clubs de lecture et d'écriture) a fêté son 10^e anniversaire l'an dernier. Ce dispositif innovant est destiné aux enfants de cours préparatoire (CP) présentant des fragilités en lecture. Dès 2005, la Ville s'y est fortement engagée avec vingt clubs lors de la rentrée scolaire (+ 6 en deux ans) pour une centaine d'élèves. À raison de quatre fois par semaine, pendant une heure et demie après l'école, des activités culturelles de lecture-écriture simples, ludiques et variées sont proposées aux enfants. L'animateur sollicite également aussi bien la participation des parents que celle de l'école.

« Il s'agit de donner aux enfants le plaisir de la lecture, leur faire découvrir que la lecture a un pouvoir magique qui permet de s'évader, de rêver, de voyager... », indique Jessica Smadja de l'Apfée, l'association qui suscite la mise en œuvre du dispositif. Jeudi 27 novembre, parents et enfants signaient les cartes d'adhérent au club Coup de pouce, un engagement de chacun.

Depuis 2005, plus de 700 enfants ont bénéficié du Coup de pouce.





La politique familiale : cela fonctionne. Poursuivons ?

Un contexte social et économique vecteur d'échec scolaire, mais des acteurs engagés et un public riche de potentialités, c'est sur ce socle que l'équipe municipale s'est engagée sans ambiguïté pour conduire sa politique de réussite éducative et entamer le développement de sa politique familiale. En faisant le choix politique d'une tarification diminuant la barrière financière, obstacle de l'accès des services publics aux enfants, nous affirmons une fois de plus que l'enfant est au centre de nos préoccupations et doit bénéficier au même niveau que les autres de tout ce qui peut aider à son épanouissement. (L'occasion m'est donnée ici de remercier les parents et enseignants qui me font remonter des éléments qui nous permettent d'ajuster au mieux nos services. Nous venons de le faire récemment.)

Côté réussite scolaire, au bout de plus de 10 ans, les choses sont bien engagées puisque les résultats sont chaque année plus encourageants : en 2014 la « Soirée de la réussite » a ravi tous les participants en apprenant que non seulement, le Lycée de la Plaine de Neauphle avait pour la seconde année consécutive les meilleurs résultats nationaux au bac, mais que tous les établissements de la ville s'étaient distingués avec le doublement des mentions Très Bien au Bac et au BEPC. C'est l'aboutissement d'un travail partenarial qui démarre le plus tôt possible dès le primaire et se poursuit en secondaire. L'engagement des enseignants à tous les niveaux d'enseignement auprès de leurs élèves est primordial. Celle de leur famille tout autant. Moins de demandes de dérogations pour sortir du périmètre scolaire de la ville et, fait nouveau pour la première fois cette année, des demandes de familles issues de villes extérieures réclament à venir dans nos établissements ! Pour autant, et ce cap franchi, il nous faut poursuivre le développement avec autant d'actions qui permettront à nos jeunes un mieux être dans leur réussite tant le potentiel du mieux faire, du mieux réussir existe chez nos enfants.



Jeanine Mary, Conseillère Générale des Yvelines, 1^{re} adjointe au Maire, déléguée à l'Éducation, à l'Enfance et à la Politique Familiale

Même si la réussite des enfants est au centre du projet familial avec l'implication des parents, la politique familiale se doit d'aller plus loin, et surtout tenir compte de l'ensemble de la population.

L'année 2015 sera consacrée à l'élaboration d'un nouveau projet d'établissement pour les 3 centres sociaux, dont le rôle de facilitateur de liens sociaux est salué ici. Des groupes de travail vont se mettre en place, sur les axes retenus, à savoir : le vieillissement de la population, l'insertion sociale et professionnelle, la vie nocturne de nos très jeunes enfants, et enfin, solliciter les associations locales pour un mieux vivre ensemble : l'auto-exclusion d'une tranche de notre population à certaines manifestations, outre le fait d'être inacceptable, est la preuve que nous avons à faire un travail avec eux pour les inclure dans notre vie. Des idées sont là, vous en avez aussi : ensemble nous les travaillerons. Je m'y emploierai avec mes collègues élus en charge du social et les personnels des centres sociaux, mais aussi avec vous.



Concert de jazz

Charlier/Sourisse et « Multiquarium »



jouer ensemble est communicative. Leur musique se déverse sur le public comme un flot d'enthousiasme et de générosité.

Samedi 7 février à 18h, à l'École de musique et de danse.

Renseignements et réservations au 01 30 16 45 66.

L'un est batteur, l'autre pianiste et organiste. André Charlier et Benoît Sourisse sont un duo incontournable du jazz européen cultivant une virtuosité, réelle invitation à la danse. Avec *Multiquarium*, leur dernier album, ils interprètent des mélodies insolites, nourries aux « grooves » sauvages de leurs rythmiques de feu, accompagnés de musiciens fidèles. La jubilation de



© Sean Young

À LA MERISE

Knee Deep, vendredi 30 janvier à 20h30.

Quatre étonnants acrobates australiens et polynésiens en apesanteur, à la limite du point d'équilibre. Un spectacle inventif, plein d'émotions et de frémissements (dès 8 ans).

Les Indes galantes, mardi 10 février à 19h30.

Un acte du célèbre opéra-ballet du Centre de musique baroque de Versailles qui associe des élèves de Trappes-en-Yvelines et des stagiaires de l'École de la deuxième chance (dès 10 ans).

La Rasbaïa sème la pagaille, vendredi 13 février à 20h30.

Concert en chansons de la Rasbaïa, un groupe musical qui vient de fêter ses dix ans (dès 7 ans).



© DR

CONCERT SYMPHONIQUE

COULEUR, BRILLANCE ET VIRTUOSITÉ

Pour la seconde année consécutive les Solistes de la Villedieu et l'Orchestre Manifesto renouvellent leur rencontre pour un concert coloré et plein de brillance où la virtuosité sera mise en valeur. Le programme de *Virtuosity* nous fera voyager en Espagne (Fallá et Sarazate), en Italie (Cherubini) et en Allemagne (Hummel et Mendelssohn).

La Merise accueillera un invité prestigieux : le trompettiste et corniste, David Guerrier, double lauréat aux Victoires de la musique, et trompette solo à l'Orchestre philharmonique du Luxembourg.

Samedi 7 mars 20h30, à La Merise : Virtuosity, concert symphonique. Renseignements et réservations : 01 30 66 33 59.

À LA GALERIE LE CORBUSIER

Objets uniques et autres curiosités : une exposition de peintures et de sculptures réalisées par des élèves adultes et adolescents des ateliers d'arts plastiques Henri Matisse et des élèves adultes des ateliers de Maurepas et du foyer Carnot à Rambouillet.

Jusqu'au mercredi 11 février, à la galerie Le Corbusier.

Rens. : 01 30 69 18 69.





Semaine du Son

Ça vibre à l'auditorium !

L'auditorium de l'École de Musique et de Danse se prépare à une journée d'exception autour de la musique et de l'acoustique.

Sonnez trompettes ! L'auditorium de l'École de musique et de danse accueille la clôture de la Semaine du Son en Île-de-France, une première pour le festival francilien qui n'était jamais sorti de la capitale. Le réalisateur Costa Gavras, parrain de la 12^e édition, sera présent lors de cette après-midi rythmée par des ateliers et des concerts gratuits. Les qualités sonores de la salle permettront de découvrir les secrets de l'acoustique d'une salle de concert. C'est Mélanie Lévy-Thiébaud, chef d'orchestre en résidence dans notre ville avec son orchestre Manifesto, qui a soufflé l'idée d'un concert de la Maîtrise de Trappes-en-Yvelines au président fondateur du festival, Christian Hugonnet. Une rencontre acceptée par ce dernier qui en profite pour faire découvrir un bel équipement en dehors de Paris. Le festival sensibilise sur l'importance du son, la qualité de l'environnement sonore et leur impact sur la santé. Il aborde la relation image-son et les techniques d'enregistrement. Une après-midi tournée vers le sonore qui nous apprendra à mieux écouter la musique !

L'auditorium se prête à toutes les configurations et accueille tout au long de l'année des manifestations variées : concerts, théâtre, danse et conférences.



CINÉMA - COURTS-MÉTRAGES ET LOTS À GAGNER

Le Festival Ciné Junior se déplace au cinéma Le Grenier à Sel pour un programme de 3 courts-métrages inédits à voir en famille (à partir de 5-6 ans) et des lots à gagner à l'issue de la projection. Cette manifestation a pour ambition de permettre aux enfants et adolescents de découvrir des films de qualité participant à un véritable éveil artistique.

Mercredi 4 février à 14h30 et samedi 7 février à 15h.

Tarifs : 5 € (4,30 € avec l'abonnement) et 4 € pour les -14 ans.



Activités pour les retraités

FIL DU TEMPS Janvier, février,

Sorties

Mardi 10 février 2015 :
Visite de la Garde Républicaine.

Jedi 5 mars 2015 :
Visite guidée du Musée des Arts et Métiers.



Jedi 19 mars 2015 :
Visite guidée des Catacombes de Paris.

Jedi 2 avril 2015 :
Visite guidée du Musée de la Céramique.

Samedi 16 mai 2015 :
Goûter musical printanier, 16h à l'École de Musique et de Danse



À VENIR

MAI : Visite guidée des Arts Forains.

JUIN : Visite de la ferme du cheval de trait.

Départ mairie puis quartiers, excepté sortie du 16 mai. Réservation obligatoire au service.



REPAS MENSUEL

À 12h, Maison des Familles :

Mercredi 11 février	Mercredi 18 mars
Mercredi 15 avril	Mercredi 20 mai
Mercredi 17 juin	

CINÉ-CLUB

CINÉMA LE GRENIER À SEL À 14H

Lundi 12 janvier
« La famille Belier » d'Eric Lartigau.

Lundi 9 février
« Qui vive » de Marianne Tardieu.

Lundi 23 mars
« Chante ton bac d'abord » de David André.

Les lundis 13 avril, 4 mai et 22 juin : titre à définir.





mars, avril

Séjours

Présentation des séjours 2015 au Portugal et à Ronces-les-Bains (France), jeudi 12 février 2015 à 14h30, en l'Hôtel de ville.

Pré-inscription jusqu'au 12 mars 2015.



Goûter dansant costumé des seniors

Mercredi 25 mars à 14h.

Dès réception de l'invitation, il est nécessaire d'effectuer sa **réservation avant le 19 mars.**

Judi 9 avril à 14h - Conférence

Le Grenier à sel, UN CINÉMA D'ART ET D'HISTOIRE

Salle de cinéma presque centenaire, **le Grenier à sel est classé « art et essai » depuis les années 1980.** C'est au lendemain de son passage au numérique que nous vous proposons de feuilleter quelques pages de l'histoire de ce vaisseau de pierre. Conférence appuyée de documents d'archives et suivie de la visite de la cabine de projection, proposée par le cinéma et Mémoire de Trappes, jeudi 9 avril à 14h.
Renseignements : Mémoire de Trappes au 01 30 69 16 60.



INFOS

Renseignements et inscriptions auprès du service Retraités/Temps Libre du CCAS tous les lundis de 16h30 à 19h30, les mardis de 14h à 17h et les jeudis de 9h à 12h pendant les permanences.

Téléphone : 01 30 69 19 18.



SEPTEMBRE 2014

NAISSANCES

Akanson Maadi, Altinsoy Elif, Aoustin Aïssa, Aydin Huseyin, Azzouz Zakaria, Ba Diary, Belghit Inaya, Ben Mohamed Amine, Bernier Angama Ntsama Abigaëlle, Cherabi Imran, Chikri Mohammed, Cissé Ibrahim, Conteh Aissetou, Dansoko Balla, Diarra Souleyman, Ferlin Jade, Gadhi Kenza, Galette Keyshan, Gharsa Mikail, Kaci Mayssa, Kidari Abdelghani, Konté Talibi, M' Chiri Loujaine, Maugee Erwan, Merlaud Livia, Minko Franco-Emmanuel, Minko Ange-Michel, Monteiro Léna, Moussa Ritèje, Rhachi Joudia, Russeil Ellana, Saidani Islem, Sanny Lisa-Rachel, Skah Ynna, Souidi Dalila, Tamerni Yousra, Theillaumas Mila, Vally Yasmine, Zenati Ines.

MARIAGES

George René et Gorrier Chantal
Badis Hamza et Oukacha Sara
Alloui Hana et Miller Steve
Tamerni Youcef et Jelloud Fatima

DÉCÈS

Boucard Claudette, Bracchi Chantal épouse Lhénoret, Lyamani Hassan, Godet Jean-René, Tournier Charlotte veuve Champer, Hugon Bernadette veuve Duffaud, Prat Nicolas.

NOVEMBRE 2014

NAISSANCES

Agne Amina, Antonio Jayden, Ben Ali Mohamed, Bendjabeur Israe, Benhammouali Assya, Bouchfar Fatemzahra, Camiah Ishana, Chairat Aïsha, Cheria Naël, Chidiak Ophélie, Chouba Syrine, Da Silva Uala, Degallaix Eileen, Demir Hamide, Diallo Alpha-Ousmane, Diallo Ibrahima, Diallo Fatim, Djitté Na-Khady, Dos Santos Merouco Tobias, Ergin Mélissa, Fares Imran, Gaillac Noah, Ganz Chloé, Gbaguidi-Alia William, Govindane Jaden, Hadi Marwa, Hamam Dawüd, Ioulaïn Dalil, Jacobs Paul, Joel Ibrahim, Kamara Fatoumata, Kassama Aymen, Kichettane Rithvik, Korichi Inès, Lopes Sanches Ethan, Machado Mayer Léa, Mahamoud Alia, Melliti Zakaria, Mendes Semedo Naya, Ourselin Tom, Panzu Amira, Périnet Guerrier Ophélie, Qebibo Walid, Ramilson Narbé Ilyana, Rebiha Narimène, Sekpon Zenab, So En Myla, Sylla Coumba, Touâddi Amani, Toulet Lerouge Nolan, Toulet Lerouge Ethan, Villeneuve Eloïse, Zariouh Ismaël, Zerrouki Omar, Zitouni Ilyes.

MARIAGES

Zrouri Mohammed et Si Ali Dyhia
Prabagar Frédéric et Cadermoidine Shabana

DÉCÈS

Iotti Frédéric, Bogota Carmélien, Le Thi, Cluzeau Philippe, Tamerni Fattoum épouse Tamerni, Lézin Robertine épouse Jean Joseph, Dier Monique veuve Eichhorst

PAIEMENT DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Il s'effectue selon les modalités suivantes :

- avec le Portail Familles par carte bleue jusqu'au 5 du mois de la fréquentation. Le Portail Familles est fonctionnel jusqu'au 25 du mois précédant l'activité, même si le 25 est un jour de week-end ou férié ou de week-end prolongé. Portail Familles, depuis le site de la ville : www.trappes.fr/
- par chèque avant le 25 du mois précédant la fréquentation (délais bancaires d'encaissement environ 10 jours).
- par espèces jusqu'au 5 du mois de la fréquentation.



CARTES D'ACCÈS À L'ÎLE DE LOISIRS

Le renouvellement de la carte d'accès des véhicules à l'Île de loisirs doit s'effectuer à l'accueil de l'Île de loisirs (ex Base de loisirs) **avant le 31 janvier 2015** (se munir de la carte grise du véhicule et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois).

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE D'ORIGINE

Un enseignement de la langue maternelle et de la culture du pays d'origine (ELCO) est proposé aux enfants. C'est ainsi qu'ils peuvent bénéficier de cours d'algérien, marocain, portugais et turc. Ces cours, répartis sur 1h30 à 3h par semaine, s'adressent aux élèves à partir du CEI. Pour s'inscrire, contactez l'inspection de l'Éducation nationale au 01 30 16 47 90.

FORMATION POUR LES AIDANTS FAMILIAUX

Pour mieux comprendre et faire face à la maladie d'Alzheimer (et maladies apparentées), l'Association France Alzheimer propose une formation gratuite pour les aidants familiaux. Elle comprend cinq séances qui auront lieu les lundis 2, 9, 16 et 23 mars et le lundi 13 avril, de 13h30 à 16h30, à l'Institut de Promotion de la Santé, 3 place de la Mairie. Renseignements et inscriptions : 01 30 60 03 63 ou jacquelinelouette@sfr.fr

DÉCEMBRE 2014 - NAISSANCES

Aarab Kais, Abbas Mariame, Ait-Ounejar Ines, Alilech Roukaya, Angely Ashley, Aslan Mérviane, Aydin Muhammed, Barry Mouhamadou, Batchy Elidjah, Benzine Marwa, Boucharka Adam, Bouhacene Nahil, Bounoura Ilyes, Camara Fatima, Chakroun Amina, Da Silva Araujo Gabriel, Danieau Nathan, Dena Bossé

Alyssa, Diarra Ismaël, Dilou Cédric, Dorgaa Bochra, Dufflo Ethan, Dumas Gabriel, Francisco Constantino Éliel, Giliberti Enzo, Haïdara Mariam, Hamamouche Mohammed, Hamel Ellyn-Jade, Huort Hinaya, Huort Louqman, Kamal Basha Lilya, Khaldi Walid, Kherchouch Naïm, Konaté Assa, Lamghari Sherine, Laouadi Isshaq,

Mara Sahyna, Marchich Shaïna, Marine Abderrahmane, Mbemba Nooh, Niane Mohamed-Isaac, Nunes Dos Santos Jailson, Ononzoh Harouna, Santos Jobert Kaëlan, Serbout Jana, Sivaganapathy Rubika, Tagourla Déwél, Taleb Abdelmalek, Urdy Raphaël, Voka Limozin Sara, Zagbayou Tya, Zehhaf Inès, Zobel Shaïna

DÉCEMBRE 2014 - MARIAGES

Bakhti Rebiha et Dardakh Nabil
Matondo Nzita et Rabel Marie
De Azevedo Adrien et Carreira Virginie
Lakbir Béral et Douzi Asma

DÉCEMBRE 2014 - DÉCÈS

Létard Christiane épouse Mabire, Girard Madeleine veuve
Le Cheviller, Boucher Marie veuve Hanicot, Bouvier Marc



DÉCHÈTTERIE MOBILE

Les samedis 31 janvier, 14 et 28 février, de 9h à 17h, la déchèterie mobile sera sur le parking de l'ancienne poste, rue Danielle Casanova. Son accès est gratuit, les usagers devant se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Elles auront lieu les 22 et 29 mars 2015 afin de renouveler l'intégralité des conseils départementaux. Par ailleurs, la carte des cantons a été redessinée et validée en décembre 2013. C'est ainsi que **le canton de Trappes est élargi aux communes d'Élancourt et de la Verrière**. Avant le redécoupage des cantons, il était limité au seul territoire de notre commune.

À compter de ce scrutin, les « conseils départementaux » remplaceront les « conseils généraux ».



FERMETURE NOCTURNE DE «VERSAILLES-CHANTIERS»

La gare de Versailles-Chantiers sera fermée au public les nuits des 13, 14, 15 et 20, 21, 22 février 2015 dans le cadre des travaux de rénovation, d'agrandissement de la gare et de la création d'une seconde passerelle d'accès aux quais. Des bus de substitution seront déployés afin d'assurer tous les trajets (lignes N et U et ligne du RER C, tronçon de Versailles-Chantiers / Massy-Palaiseau). Pour plus d'information : www.transilien.com

DÉTECTEUR DE FUMÉE OBLIGATOIRE

Dans chaque logement, au moins un détecteur avertisseur autonome de fumée (norme EN 14604) devra être installé **au plus tard le 8 mars 2015**. Ces appareils sont rendus obligatoires pour lutter contre les incendies domestiques. Chaque année en France nous comptabilisons plus de 800 morts et 10 000 sinistrés. L'installation du détecteur de fumée doit être notifiée par la remise d'une attestation à l'assureur dont le contrat garantit les dommages d'incendie.



30 115 HABITANTS

AU 1^{er} JANVIER 2015

La population légale 2012 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Trappes-en-Yvelines comptait 30 115 habitants (29 694 en 2007). Les enquêtes de recensement sont réparties sur cinq années, les données étant actualisées partiellement chaque année. Pour calculer les évolutions, il convient donc de comparer sur une période d'au moins cinq ans.

ENQUÊTE PUBLIQUE : RÉVISION DU "SAGE" DE LA MAULDRE

Du 26 janvier au 20 février 2015 aura lieu l'enquête publique de la révision du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) de la Mauldre. Il traite notamment des problèmes relatifs aux rivières, à l'eau potable, à l'assainissement des ruissellements, de la prévention des pollutions... Trappes-en-Yvelines fait partie des 66 communes du bassin versant de la Mauldre.

LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville
1 place de la République
78190 TRAPPES-EN-YVELINES
Tél. : 01 30 69 17 00
Fax : 01 30 69 02 33
Site internet :
www.trappes-en-yvelines.fr

HORAIRES MAIRIE

Lundi de 14h à 19h30.
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h.
Le service logement est fermé le vendredi.
Le service urbanisme est fermé tous les matins.

RDV DES ÉLUS

M. le Maire, MM. et M^{mes} les Adjointes au Maire reçoivent sur rendez-vous. Demande par courrier.
M^{me} la Conseillère générale sur rendez-vous. Demande par courrier.
Pour tout courrier :
Hôtel de ville / 1 place de la République / 78190 Trappes-en-Yvelines

Permanence de M. Benoit Hamon, Député, sur rendez-vous.
Accueil tous les jours, 2 rue Carnot, de 9h30 à 18h30 - 06 07 44 74 30 et 01 40 63 94 19.

PERMANENCES EN MAIRIE

UNC UNCAFN (anciens combattants) : 3^e dimanche du mois, de 10h à 12h.
Pro BTP (Caisse de retraite et de prévoyance du bâtiment) : mercredi, sans rendez-vous de 9h30 à 12h30 et sur rendez-vous de 14h à 17h30 (Tél. : 06 73 30 36 45).



Groupe de la Majorité municipale

Liste UDT

Le 16 décembre 2014, la majorité du Conseil Municipal a voté le budget pour l'année 2015. Cette décision importante s'inscrit dans les engagements pris envers vous de ne pas augmenter la pression fiscale, ni les emprunts et de donner priorité aux actions municipales vers l'enfance et la jeunesse avec l'éducation comme ambition.

Le groupe «Trappes à Gauche» a voté contre, en symbole de l'opposition aux réductions de crédits versés par l'Etat aux collectivités locales. Chacun est libre de son choix mais il faut, par honnêteté, exprimer que la ville de Trappes-en-Yvelines n'est pas concernée par lesdites réductions.

Le groupe «Trappes Citoyens» a également voté contre aux prétextes que ce budget n'offrirait pas de choix politique... Ah bon ! et que l'on ne baissait pas les impôts... démagogie. Il faut en effet rappeler que le taux des impôts locaux est le même depuis 15 ans et que la somme payée par habitant est la plus faible du département !

On ne peut pas sans cesse réclamer plus de services municipaux et une plus grande qualité de ceux-ci puis, en même temps, réclamer la diminution de leur financement !

Soyez assurés que notre équipe, riche de sa diversité et de son ancrage dans une vraie politique de gauche, humaniste et dynamique, continuera de «gérer» la Ville, votre ville, avec rigueur et solidarité.

Toute l'équipe vous souhaite une agréable et fraternelle année 2015.

JEANINE MARY, CHEIKH AGNE, CHRISTINE VILAIN, JEAN-YVES GENDRON, ANNE-ANDRÉE BEAUGENDRE, THOMAS URDY, HAWA THIAM, PHILIPPE GUEROUULT, ODILE INIZAN, ALI RABEH, BENOIT HAMON, SANDRINE GRANDGAMBE, CRISTINA MORAIS, JEAN-CLAUDE RICHARD, NASSIRA MOHAMAD, GÉRALD MONNIOT, SYLVESTRAS AVODE, NACIRA DELLAL, LARBI TOUAHIR, NICOLE BARRÉ, MARIE-MADELEINE HAMEL, ALAIN ARCHAMBAULT, CÉCILE MACKEL, SAMUEL ABO, LUC DAUVERGNE, HAYATTE MAZOUZA.

Groupe d'opposition

Trappes citoyens

Cette année 2015 a commencé par un terrible attentat terroriste contre le journal «Charlie Hebdo» qui nous a tous profondément choqués. Aucune excuse, aucune justification n'est acceptable face à ces actes de terreur, de violence et de barbarie. Comme l'immense majorité de nos compatriotes, nous les condamnons dans les termes les plus fermes, comme nous avons manifesté notre solidarité avec les familles et les proches des 17 victimes, quelles que soient leurs origines ou leurs confessions.

Ces événements ont été l'occasion d'une formidable unité nationale dont la France a besoin pour se relever. Liberté d'expression et laïcité : ce sont ces principes essentiels de la République qui ont été attaqués. Chaque citoyen attaché à ces principes doit s'en faire désormais le porte-parole, le défenseur, l'étendard : tous nos enfants doivent comprendre l'importance de ces idées, sans lesquelles le vivre ensemble serait gravement menacé.

À Trappes aussi, nous devons mener ce combat pour que la République avance et s'impose à tous. Elle donne à chaque citoyen les mêmes droits, mais aussi les mêmes devoirs : encore faut-il que ce soit une réalité sur le terrain. C'est pour cela que nous demandons incessamment, depuis le départ, une police municipale davantage présente afin de faire appliquer la loi partout, dans le respect et dans la proximité au service des Trappistes.

En France, la religion relève de la sphère privée, et les seules lois qui s'imposent à tous sont les lois de la République. Le délit de blasphème n'existe pas et chacun est libre de s'exprimer dans les limites de la loi. Quelle que soit l'appréciation que l'on peut avoir de «Charlie Hebdo», nul ne peut, par la violence, prétendre imposer ses convictions aux autres. Comme beaucoup d'autres citoyens de toutes confessions et de toutes sensibilités politiques, nous nous battons coûte que coûte pour que ces principes intangibles triomphent. Pour que la France reste la France.

OTHMAN NASROU, FABRICE LACAN, JOSETTE GOMILA, STÉPHANE DUMOUCY.

Groupe d'opposition

Trappes à Gauche

Les vœux qui nous accompagnent tous, ont cette année une saveur particulière. Vœux de fraternité, d'ouverture d'esprit, d'échanges.

Répartissons équitablement les richesses.

L'alerte sur la régression des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, issu d'une proposition de l'Association des Maires de France, approuvée à l'AMF toutes tendances confondues, a été approuvée par le Conseil Municipal de novembre.

Cette motion aurait pu recueillir l'unanimité, treize élus notamment de la majorité municipale ne l'ont pas votée.

Ils considèrent donc que l'action du Gouvernement concernant la réduction des inégalités à Trappes, l'accompagnement des difficultés des populations en matière de logement, de santé, d'éducation, de soutien à la dynamique associative... est suffisant, ils doivent vivre parmi ailleurs pour penser cela.

Pire la motion concernant le traité transatlantique en négociation entre l'Europe et les Etats-Unis, afin que Trappes se situe en-dehors des conséquences de ce traité a été rejetée. Concrètement c'est l'acceptation des effets du libéralisme financier dans la vie de tous les jours de chaque Trappiste.

Ces décisions paraissent éloignées de nos préoccupations, elles vont impacter directement notre quotidien. Les amortisseurs sociaux sont visés, la célèbre «concurrence libre et non faussée» revient au galop, ainsi les subventions aux associations qui feront «concurrence» à une entreprise privée seront pénalisées. Voilà de manière concrète ce que veulent la majorité des conseillers municipaux qui ont voté contre cette proposition.

Ces choix sont catastrophiques, décalage qui existe entre la réalité et ce qu'il serait possible de réaliser avec une politique ambitieuse dans l'intérêt du plus grand nombre.

Répartissons équitablement les richesses et agissons ensemble pour que ce soit la nouvelle perspective, la nouvelle réalité.

Parce que les solutions sont dans les choix économiques, agissons pour la civilisation du mieux-vivre ensemble, elle est à construire, elle a besoin de chacun d'entre nous, contre les discriminations, la violence, le racisme, pour la liberté, le progrès, la paix.

LUC MISEREY, VÉRONIQUE BRUNATI, MOURAD CHARNI.



Séances des 18 novembre et 16 décembre 2014 (extraits)

Un nouveau Contrat Social de Territoire pour 2014-2016

Afin de poursuivre et amplifier les actions menées en matière d'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi, la convention d'objectifs avec l'association Bleu Oxygène Développement est approuvée. Il s'agit des actions « facilitateur des clauses d'insertion » et « librairie le Mille-Feuilles »

Le Contrat Social de Territoire 2014-2016 conclu avec le Conseil général des Yvelines est approuvé. Les grandes orientations prioritaires sont les suivantes : développer les actions de prévention et d'insertion auprès des publics fragilisés ; rompre l'isolement et lutter contre la précarisation des ménages ; renforcer l'accompagnement et l'exercice de la fonction parentale ; favoriser l'appropriation du logement et du cadre de vie ; favoriser l'accès aux soins des plus démunis.

Quartier Claude Debussy, la nouvelle voie reliant la rue Jules Vallès à la rue Boris Vian est dénommée « Allée Alfred Sisley ».

Un avis négatif sur le projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale, présenté par le préfet de Région dans sa version du 28 août 2014 (une intercommunalité de 800 000 habitants et de 57 communes), est émis à l'unanimité du Conseil municipal. Ce dernier propose, à la majorité, le périmètre alternatif d'élargissement de l'agglomération suivant : la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY) et la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS), auxquelles pourraient être adjointes les communes de Maurepas et Coignières.

Une subvention exceptionnelle de 1 000 € est accordée à l'association « Rallyez-nous » pour sa participation au Rallye des Gazelles 2015.

Le nouvel équipement périscolaire situé au square George Sand est dénommé « La Fée qui court », un conte écrit par George Sand.

Pour les autres décisions du Conseil municipal : www.ville-trappes.fr

**La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu
mardi 3 février 2015 à 19h.**

Nous vous rappelons que les séances du Conseil municipal sont publiques.
Nous vous invitons à assister à ses délibérations.

EN JANVIER ET FÉVRIER À TRAPPES-EN-YVELINES

jusqu'au samedi 11 février

EXPOSITION

« Rencontre »

Galerie le Corbusier

dimanche 25 janvier à 14h

HANDBALL (Championnat départemental)

Trappes / Vernouillet

Complexe sportif Youri Gagarine

dimanche 25 janvier à 15h

FOOTBALL (Promotion d'honneur)

Trappes / Chanteloup

Stade Gilbert Chansac

mardi 27 janvier de 13h30 à 15h30

RENCONTRE SANTÉ

« Âge et mémoire »

Centre socioculturel des merisiers

mercredi 28 janvier à 14h30

RETRAITÉS

Galette des rois

Salle Jean-Baptiste Clément

vendredi 30 janvier à 20h30

CIRQUE

« Knee deep », par la Cie Casus

La Merise.

samedi 31 janvier à 20h

BASKET (Nationale 3)

Trappes / Chesnay-Versailles

Complexe sportif Paul Mahier

mardi 3 février à 19h

CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de ville

mardi 10 février à 19h30

OPÉRA DES ÉLÈVES

« Les Indes galantes »

La Merise

COUP DE CŒUR

Écoles de vienne / QUATUOR HERMÈS

Après un parcours jalonné de prix prestigieux, le Quatuor Hermès remporte les très convoités « Young Concert Artists Auditions » de New York en 2012, quatre ans seulement après sa formation. Une consécration qui lui ouvre les portes des plus belles scènes internationales. En invitant le Quatuor Hermès à l'auditorium de l'école de musique et de danse, les Solistes de la Villedieu nous offrent un moment privilégié et exceptionnel. L'occasion de partager la passion de ce jeune quatuor, l'une des plus belle révélation de musique de chambre de ces dernières années.

Quatuor Hermès : Haydn, Webern et Schubert. Samedi 31 janvier à 18h, à l'École de musique et de danse. Renseignements : 01 30 66 33 59.



mercredi 11 février à 12h

RETRAITÉS

Repas mensuel

Maison des familles

vendredi 13 février à 20h30

CONCERT EN CHANSONS

« La Rasbaïa sème la pagaille »

La Merise

samedi 21 février à 20h

BASKET (Nationale 3)

Trappes / Barjouville

Complexe sportif Paul Mahier